Parlons Vélo! Municipales 2020 Lambersart (59130)

Réponses de Gilles Dumez, au nom de la liste « "Un nouveau souffle pour Lambersart", dont la tête de liste est Nicolas Bouche »

- le 21/02/2020 à 22:43 -

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1: je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Nous projetons de faire des déplacements et de la mobilité une priorité politique à part entière, au service de l'efficacité et du mieux-vivre ensemble, tout en préservant santé et environnement, avec en mairie, une Cellule dédiée Mobilité, pour informer, recueillir les besoins en déplacements, et travailler des solutions, y compris avec la MEL et Ilévia. Notre plan concernant les mobilités douces et notamment le vélo en est l'une des pierres angulaires, avec d'autres, comme les transports en commun notamment. L'objectif : plus d'efficience et de sécurité pour tous les modes de déplacement.

Action n°2 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 4 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 400000 euros

Dès les premiers jours du mandat, notre programme sera actionné. En concertation avec les habitants et les riverains qui le souhaitent, un nouveau plan de mobilité sera étudié, puis mis en œuvre.

Action n°3: je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Il y aura une cellule dédiée mobilité au sein de l'équipe municipale.

Action n°4: je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Action n°5: je m'engage

Former l'ensemble des technicien ne sen lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°6 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Ce réseau express sera en lien avec les communes limitrophes, notamment Lille, et pourra entre autres- s'appuyer sur deux axes : l'avenue du bois-Rue Auguste Bonte dans les sens Est-Ouest et le l'avenue de l'Hippodorme dans le sens nord-Sud.

Un maillage cohérent et continu de voies cyclables permettra aux habitants de rallier les centres d'intérêts de la ville (école, collège, lycée, salles municipales, salles de sport, commerces, écopôle, ...); rejoindre les bords de Deûle et les passerelles afin de rallier Lille; ou les autres modes de transports (métro, gares, arrêts de bus) et favoriser ainsi l'intermodalité. La mention de rues en particulier donnerait une vision restreinte de notre projet qui se veut global et au service de tous

Action n°7: je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Avenue du Bois

Avenue de l'Hippodrome

Avenue de dunkerque

Rue de Lille

Rue Auguste Bonte

Boulevard de l'Alliance Nord-Ouest

En concertation avec les habitants qui le souhaitent, la cellule Mobilité aura pour objectif de faire cohabiter tous les modes de transports avec un réseau cyclable cohérent et continu. Une réfection des voies cyclables existantes le nécessitant sera entreprise; certaines seront repensées afin d'améliorer la sécurité des usagers; d'autres verront le jour.

Action n°8: je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération Ces itinéraires relieront les entrées de la ville avec les différents quartiers de Lambersart, développant ainsi les activités et le commerce, en indiquant le nombre de minutes requises à vélo.

Action n°9: je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Etendre les réseaux de pistes cyclables en cours de développement à Lille, notamment dans l'axe de l'avenue de l'Hippodrome ou de l'avenue de Dunkerque.

Action n°10: je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

La continuité du réseau est notre priorité.

Action n°11 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

L'augmentation du nombre d'usagers et leur sécurité est l'une de nos priorités politiques. Il va de soi que l'usage du réseau cyclable se doit d'être optimal, été comme hiver, de nuit comme de jour.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°12 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Réorienter le trafic vers les axes principaux et apaiser les quartiers, notamment aux heures de pointes. Parmi ceux-ci notamment :

- Canon d'or (avenue Pottier, avenue de la République,...)
- La Cessoie (rue Charles Gounod, rue du Président Coty, rue de Saint-André...)
- Bourg (allée Saint-Paul,...)
- Champ de course (Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, Avenue du Champ de Course,...)

En concertation avec les habitants des quartiers concernés

Action n°13 : je ne m'engage pas

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Non, pas "dès que la législation le permettra". Nous le ferons après concertation avec les donneurs d'ordres lambersartois, quand ils auront pu s'assurer que cette contrainte ne restreint pas excessivement le panel de leurs prestataires potentiels (pour les travaux des particuliers et collectivités, pour les approvisionnements des commerçants)

Action n°14: je m'engage

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

Le maire a effectivement la compétence pour cela. Mais étant donné que cette interdiction impacterait les autres communes, une co-décision devrait être prise au sein de l'espace urbain que représente la MEL

Action n°15 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

En concertation avec les habitants, et en application de la démocratie participative que nous prônons, le plan de circulation sera repensé afin d'éviter les transits au sein des quartiers, y apaiser les déplacements, et y favoriser les déplacements actifs : piéton et mobilités douces (vélo, trottinettes, ...)

Action n°16: je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Notamment sur l'avenue du maréchal de Lattre de Tassigny, la rue Charles Gounod ou encore l'allée Saint-Paul

Afin d'y apaiser la circulation, et en concertation avec les riverains, certaines rues passeront en sens unique afin d'y apaiser les nuisances, qu'elles soient acoustiques, visuelle, sonore, et afin de permettre l'implantation de voies cyclables larges et sécurisantes, de part et d'autre de la chaussée.

Action n°17 : je m'engage

Transformer en zone piétonne la rue du Bourg, dans son axe nord sud, de l'Eglise Sainte-Calixte à la salle André Malraux.

Action n°18 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Action n°19 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

La circulation aux abords des écoles sera repensé, afin de rendre aux enfants cet espace qui leur est dédié.

Action n°20 : je m'engage

Étendre la zone de stationnement payant Dans les rues adjacentes à l'avenue de Dunkerque pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Les effets induits de la Zone Bleue seront évalués en début de mandat.

Action n°21: je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°22 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé notamment via des abris dit "huches à vélos"/Vélobox dans les quartiers où il y a des maison type 1930, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°23 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°24 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Notamment, dans le quartier Canon d'Or

Action n°25 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°26 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°27 : je ne m'engage pas

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Livraisons aux commerces actuels (boulangers, bouchers, superettes, pharmacies, pour l'essentiel) : l'aménagement de telles aires n'est pas adapté pour ces livraisons.

Livraisons à destination des particuliers, notamment suite à achats sur internet : c'est un problème qui nous dépasse ! Il nous semble que ce ne serait pas à nous à payer de tels aménagements. Par contre, nous serons rigoureux vis à vis de l'impact constaté de ces livraisons (stationnement illicite, moteur tournant à l'arrêt, sans-gêne)

Action n°28: je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Action n°29 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Action n°30 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Promouvoir une culture vélo

Action n°31: je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°32 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°33 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Action n°34: je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°35 : je m'engage

Sensibiliser les agents au strict respect du code de la route et donc des aménagements cyclables et piétons.

Action n°36 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°37 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Action n°38 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable y compris notamment rue du Bourg, près du square Jean Monet ou face au Carrefour City rue de Lille.

Action n°39 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Commentaires généraux

Comment donner un nouveau souffle à nos déplacements ? Voici nos propositions. Vélo, bus, métro, piétons, voitures...

Comment faire cohabiter tous les modes de transport ? Comment favoriser les déplacements doux ? Comment changer certaines de nos habitudes ? Voici nos propositions.

Se déplacer, c'est satisfaire à un besoin, arriver à destination à l'heure sans perte de temps inutile. C'est souvent une nécessité, notamment pour le travail ; c'est une condition de l'insertion sociale.

Nous projetons de faire des déplacements et de la mobilité une priorité politique à part entière, au service de l'efficacité et du mieux vivre ensemble, tout en préservant santé et environnement, ... avec en Mairie, une Cellule dédiée Mobilité, pour informer, recueillir les besoins en déplacements, et travailler des solutions, y compris avec la MEL et Ilévia.

Nous voulons rendre plus facile l'usage des transports en commun.

Nous voulons rendre plus facile l'usage des modes doux (2-roues et marche à pied). Nous voulons permettre à tous les habitants de trouver du plaisir à pédaler ou à marcher, rallier les centres d'intérêt de la ville (commerces, lieux culturels et de loisirs ...). Nous voulons garantir la sécurité et l'autonomie des enfants et des jeunes dans leurs déplacements quotidiens (établissements scolaires, stades et salles de sport, ...).

Tous les modes de déplacement peuvent cohabiter de manière plus harmonieuse, avec une répartition équitable de ce qui en résulte sur les plans acoustique, visuel et sécuritaire.

Propositions complémentaires et transverses :

accompagner cette politique Mobilité d'une éducation/sensibilisation à l'attention de tous les publics, et en y associant les policiers municipaux de quartiers.

proposer des formations auprès des plus jeunes, en concertation avec les établissements scolaires, sportifs et sociaux : savoir lire un plan et une grille horaire ; construire un itinéraire ; apprendre à se déplacer seul ou en groupe, en sécurité, tout en respectant les autres et le code de la route.

Créer un maillage de voies cyclables cohérent et continu, qui irrigue les quartiers et facilite la liaison avec Lille et les villes limitrophes. Construire une « voie verte » dédiée aux déplacements doux.

En colonne vertébrale de ce maillage, nous prévoyons quelques grands axes cyclables qui traversent la ville. Nous prévoyons également une « voie verte », une route réservée piétons et cyclistes, tracée le long des voies ferrées et des berges de la Deûle.

Nous voulons mettre les vélos à portée de main : des box vélos sécurisés sur les voies publiques ; nombreux arceaux, y compris proches du métro et des arrêts de bus ; stations V'lille plus nombreuses.

Nous voulons rendre plus fluide la circulation des vélos, grâce à la réfection des voies existantes, leur entretien (ornières, feuilles mortes, neige, éclairage, ...), et un franchissement facilité aux intersections (balises « céder la priorité » aux feux rouges, sas vélos, désynchronisation feux, ...)

Propositions complémentaires :

- mise en place d'évènements autour du vélo, en lien avec les associations le promouvant
- installer des panneaux indicatifs « temps distance » et signaler les accès au réseau cyclable
- créer un « point vélo » pour de menus travaux, en lien avec associations.
- retravailler les passerelles sur la Deûle (rampes accès, séparation flux piétons/cyclistes, ...)
- étudier la modification de l'avenue de l'Hippodrome pour sécuriser les cyclistes.
- favoriser l'intermodalité vélos / transports en commun, et pour V'lille le ticket unique quand on enchaîne avec bus ou métro.

Tout cela est formalisé sur notre site internet